



# HABITAT

## SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

### PROPRIETAIRES OCCUPANTS

La Communauté de Communes vous accompagne dans vos travaux d'amélioration ou d'adaptation de votre logement

#### Conditions :

- Ne pas dépasser certains plafonds de revenus
- Ne pas avoir eu de PTZ pour l'achat du logement
- Faire réaliser les travaux par des professionnels

#### Subventions :

- De **20 à 35%** de subventions pour des travaux d'amélioration du logement
- De **20 à 50%** de subventions pour des travaux d'adaptation du logement

### ECONOMIES D'ENERGIE

La Communauté de Communes participe au programme « Habiter Mieux » qui soutient les propriétaires dans la réalisation de travaux énergétiques

#### Conditions :

- Bénéficier d'une aide initiale de l'ANAH
- Atteindre au minimum 25% de gain énergétique avec les travaux subventionnés

#### Subventions :

- Aide forfaitaire de **2100 €** par logement, en plus de l'aide initiale de l'ANAH



### PROPRIETAIRES BAILLEURS

La Communauté de Communes aide les propriétaires bailleurs à rénover des logements locatifs et à maîtriser les loyers

#### Conditions :

- Rénover un logement loué ou vacant de plus de 15 ans
- S'engager à louer le logement 9 ans en résidence principale
- Faire réaliser les travaux par des professionnels

#### Subventions :

- **30 ou 40%** selon le niveau de dégradation du ou des logement(s)
- Plus **avantages fiscaux** selon les projets

### CONSTRUIRE ACCESSIBLE

La Communauté de Communes soutient la création de logements adaptés pour tous en accession et en location

#### Conditions :

- Construire ou rénover un logement en suivant les préconisations du Label Habitat Grand Axe

#### Subventions :

- Aide forfaitaire de **2000 €** par logement
- Subvention cumulable avec les autres aides



### RENSEIGNEMENTS

Permanences mensuelles :

- 1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois de 14h à 16h à la Mairie du Poiré-sur-Vie
- 3<sup>ème</sup> mercredi de chaque mois de 14h à 16h à la Mairie d'Aizenay

Habitat et Développement  
21 boulevard Réaumur - LA ROCHE SUR YON

TEL : 02 51 36 82 63

### LES PARTENAIRES

